

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 29 septembre 2014

OBJET

**22 – DESIGNATION DES DELEGUES AU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DU COLLEGE PUBLIC DU HAUT-
GESVRES**

N° 2014-09-22

NOMENCLATURE : 5/3/5

L'an deux mille quatorze, le vingt-neuf septembre à dix neuf heures,

Le Conseil Municipal légalement convoqué le dix-neuf septembre 2014, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Alain ROYER, Maire.

Présents : 27

Votants : 29

Alain ROYER, Catherine CADOU, Gil RANNOU, Frédéric CHAPEAU, Elisa DRION, Marie-Madeleine REGNIER, Catherine HENRY, Philippe LEBASTARD, Jean-Claude SALAU, Florence CABRESIN, Damien CLOUET, Magali LEMASSON, Thierry GICQUEL, Michel RINCE, Yvon LERAT, Catherine RENAudeau, Isabelle GROLLEAU, Valérie ROBERT, Gwénola LEBRETON, Chantal PERRUCHET, Aurora ROOKE, Emmanuel RENOUX, Soumaya BAHIRAEI, Alain BLANCHARD, Martine MOREL, Jean-Pierre TUAL, Joëlle CHESNAIS.

Excusés : 2

Mickael MENDES donne pouvoir à Thierry GICQUEL
Lionel BROSSAULT donne pouvoir à Catherine CADOU

Nombre de membres :

en exercice.....29
présents.....27
ayant un pouvoir...2
votants.....29

Délibération

Rapporteur : Alain ROYER

Par délibération en date du 22 avril 2014, MME Gwénola LEBRETON avait été désignée déléguée titulaire au Conseil d'Administration du collège public du Haut-Gesvres et MME Elisa DRION déléguée suppléante.

Vu la démission de MME Gwénola LEBRETON de sa fonction d'adjointe, et la nomination de MME Marie-Madeleine REGNIER adjointe au Maire déléguée à la vie scolaire et à la restauration ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité de 29 Voix pour décide :

- DE NOMMER MME Marie-Madeleine REGNIER déléguée titulaire
- DE CONFIRMER MME Elisa DRION déléguée suppléante

pour représenter la commune au Conseil d'Administration du collège public du Haut-Gesvres.

Pour extrait conforme,

Le 29 septembre 2014

**Le Maire,
Alain ROYER**



Accusé de réception en préfecture
044-214402091-20140929-DE-2014-09-22-
DE
Date de télétransmission : 07/10/2014
Date de réception préfecture : 07/10/2014

Publié le 30/09/14